

Communiqué de presse, 30 août 2019

« Des joyaux à partager » dans les parcs suisses – premier parc aux étoiles de Suisse

Extinction des lumières dans le Parc naturel régional Gantrisch

Le Parc naturel régional Gantrisch est le premier parc aux étoiles de Suisse. Hier soir, le maire de la commune de Guggisberg, Hanspeter Schneider, a symboliquement éteint les lampadaires à Ottenleubad. Il a ainsi répondu à l'invitation de Nicole Dahinden, qui dirige le projet « Paysage nocturne » dans le Parc naturel régional Gantrisch.

L'Europe centrale ne compte pratiquement plus d'endroits sans pollution lumineuse. C'est ce que révèlent les études de l'Office fédérale de l'environnement (OFEV) et de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL. Les villes, les éclairages et les illuminations publicitaires écrasent la lumière des étoiles avec leur rayonnement. La lumière artificielle éclaire l'environnement nocturne et perturbe le rythme jour/nuit des êtres humains et de la nature. La science révèle constamment de nouvelles conséquences liées à cette dernière : les insectes meurent au contact des sources lumineuses artificielles, les oiseaux migrateurs perdent le sens de l'orientation dans la pollution lumineuse. Les cellules cancéreuses humaines se développent plus vite sous l'influence permanente de la lumière nocturne.

« Ces 20 dernières années, les émissions lumineuses ont augmenté de 70% », déclare Eva Knop, chercheuse à l'université de Zurich et au centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole Agroscope. « Nos études prouvent qu'avec un éclairage artificiel, la fréquence de butinage des pollinisateurs est inférieure de deux tiers à celle que l'on enregistre dans l'obscurité. Ce qui a une incidence déterminante sur la biodiversité. »

Avec le projet « Paysage nocturne », le Parc naturel Gantrisch veut notamment révéler l'importance de l'obscurité naturelle. En observant le ciel nocturne, nous prenons conscience de l'importance d'une utilisation modérée des sources de lumière artificielles pour la faune, la flore et l'être humain.

Les communes partenaires

Pour préserver l'obscurité dans le domaine du parc, le parc naturel a proposé en 2018 aux communes d'instaurer une zone de protection contre la lumière de 103 km². Cela permet de conserver les zones obscures du site marécageux du Gurnigel-Gantrisch et de protéger la biodiversité et les biotopes locaux. L'International Bird Area IBA au-dessus de la ligne de partage des eaux du Gurnigel reste, elle aussi, dans l'obscurité, ce qui permet aux oiseaux migrateurs de mieux s'orienter.

Pour la zone environnante, c'est-à-dire urbanisée, le Parc naturel Gantrisch a élaboré avec les communes du parc des directives contenant des critères d'utilisation durable des éclairages, que les communes devront appliquer à l'avenir. « Les élus municipaux sont nos partenaires les plus importants. Une fois qu'ils ont reconnu l'importance de la nuit, ils peuvent ancrer la protection de la nuit dans leur commune, mener des opérations de sensibilisation et montrer l'exemple en adoptant un éclairage public limité. Un éclairage modéré est synonyme de qualité de vie tant pour l'être humain que pour la nature », souligne Nicole Dahinden.

Le Parc naturel régional Gantersch, premier parc aux étoiles

La qualité du ciel nocturne déjà supérieure à la moyenne au cœur du parc ainsi que la volonté des communes de limiter la pollution lumineuse constituent les bases pour obtenir la certification Dark Sky Park. L'International Dark Sky Association, dont le siège se trouve en Arizona aux États-Unis, récompense les régions qui disposent d'un ciel et de biotopes nocturnes protégés et exceptionnels.

Le Parc naturel Gantersch souhaite devenir une région de référence en matière d'éclairage durable. Il veut transmettre le savoir acquis via des conseils et cours individuels ainsi que via les outils qu'il propose. Avec des partenaires externes et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'association de promotion de la région du Gantersch a élaboré une boîte à outils dédiée à l'éclairage qui aide les communes du parc à comprendre le problème de la « pollution lumineuse », à anticiper les défis à venir et à initier des mesures.

Pour des nuits obscures

L'extinction des lumières qui a eu lieu hier à Ottenleuebad marque les débuts officiels du Parc naturel Gantersch en tant que parc aux étoiles. Tous les acteurs travailleront désormais de concert pour préserver le ciel nocturne, les biotopes nocturnes ainsi que le rythme jour/nuit. Le maire Hanspeter Schneiter a déclaré : « L'obscurité naturelle n'est pas toujours facilement compatible avec les besoins des habitants et des communes. Ensemble, nous trouvons des solutions pour protéger les paysages nocturnes, sans faire de compromis en matière de sécurité et de bien-être. »

Informations complémentaires sur la campagne « Des bijoux à partager » des parcs suisses :
www.kleineweltwunder.ch, www.joyauxapartager.ch, www.tesoridavivere.ch

Vous trouverez également des photos en ligne sur :
https://www.dropbox.com/sh/8ktxke2fmw4u5dw/AABVbKqgz0_GEJh5XorWGftxa?dl=0

Plus d'informations et de modes d'emploi sur la protection de l'obscurité dans le Parc naturel Gantersch en ligne sur : www.sternenpark-gantersch.ch (allemand)

Contacts

Questions sur le Parc naturel régional Gantersch

Ramona Gloor, Responsable communication & espaces publics

Tél. 031 808 00 20

E-mail : ramona.gloor@gantersch.ch

Questions sur la campagne des parcs suisses : Réseau des parcs suisses

Mireille Rotzetter, Co-Responsable communication & marketing

Tél. 031 381 10 71

E-mail : m.rotzetter@parks.swiss

Plus d'informations sur le Parc naturel régional Gantrisch et sur la campagne « Des joyaux à partager »

Chemins de randonnée et zones obscures du Parc naturel régional Gantrisch

Au cœur du triangle Berne – Thoun – Fribourg, le Parc naturel régional Gantrisch s'étend sur plus de 103 km². Il englobe 21 communes bernoises ainsi que la commune de Plaffeien dans le canton de Fribourg. Le parc se situe à la frontière entre la clarté et l'obscurité nocturnes. Malgré la lumière émise par les trois villes, la partie sud du parc, entre Gurnigel et le lac Noir, dispose encore de véritables zones obscures. Diverses offres d'excursion et d'hébergement permettent aux visiteurs de découvrir le ciel nocturne.

L'organe responsable du parc naturel régional est l'association de promotion de la région du Gantrisch. Cette dernière s'investit en faveur de la mise en valeur de la région ainsi que de la conservation et revalorisation à long terme de la nature et des paysages. Le domaine du parc offre beaucoup de beaux itinéraires de randonnée et de vélo, tels que le sentier d'altitude de la Gürbe, le circuit de décompression « Musse:um » ou les gorges de la Singine-Schwarzwasser. Le parc aventure du Gantrisch ou la via ferrata du Gurnigel sont également des destinations intéressantes pour les aventuriers.

Les parcs suisses, des joyaux à partager

L'extinction symbolique des lumières à Ottenleuebad a lieu dans le cadre de la campagne « Des joyaux à partager » de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), en collaboration avec le Réseau des parcs suisses. La campagne nationale a pour but d'attirer l'attention du public sur le rôle des 18 parcs suisses d'un point de vue culturel, économique, environnemental et éducatif. Le Parc National Suisse est le plus connu et le plus ancien de ces parcs, qui font partie des paysages naturels et culturels de Suisse aux origines les plus lointaines. Le Parc naturel Gantrisch, autre exemple de parc suisse, est un parc naturel régional depuis 2012.

Les parcs suisses offrent de très nombreuses expériences et particularités. C'est pourquoi la campagne met en lumière la diversité naturelle et culturelle des parcs suisses et invite à découvrir ces innombrables « joyaux à partager ».

Les parcs suisses

Les parcs suisses se distinguent par la beauté de leurs paysages, la richesse de leur biodiversité et la grande valeur de leurs biens culturels. Ces dix dernières années, 17 nouveaux parcs ont vu le jour, toujours à l'initiative de la population locale, venant ainsi s'ajouter au Parc National Suisse, qui existe depuis 100 ans. Ils sont en grande partie intacts, variés, naturels ou proches de leur état naturel. Les communes sises sur le territoire des parcs s'efforcent, avec la population et les cantons, de conserver ce patrimoine. Elles s'attachent aussi à l'accroître et à l'exploiter de manière durable afin de contribuer au développement économique et social de leur région.

Le Réseau des parcs suisses

Le Réseau des parcs suisses est l'association faîtière des parcs et projets de parcs en Suisse. Il représente les parcs au niveau politique à l'échelle fédérale, au sein d'associations internationales et vis-à-vis des partenaires nationaux. Le réseau est chargé de promouvoir une image positive et la notoriété des parcs et il soutient leur développement. Il réalise différents projets dans les domaines de la géoinformation,

du tourisme, du paysage ou de l'éducation.

www.parks.swiss #parcssuisses

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

La Confédération soutient la création et le fonctionnement des parcs suisses depuis le 1er décembre 2007. En tant que service spécialisé de la Confédération en matière de parcs d'importance nationale, l'OFEV distingue les parcs qui émanent d'initiatives volontaires prises dans les régions en leur attribuant le label « Parc ». L'OFEV soutient les cantons par des aides financières pour la création, la gestion et l'assurance qualité des parcs et veille à la protection des labels « Parc » et « Produit » et à leur promotion.

www.bafu.admin.ch/parcs